Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

		bio	ologique	et à l'etiqueta	ge des prod	uits biologiq	ues			
I	I.1 Numéro du d	ocument		ET SOME CARRIED	I.2 Type d'Op	I.2 Type d'Opérateur				
	FR-BIO-01.250-0036943.2024.001				☑ Opérateu	☑ Opérateur				
		384-6 20V			Groupe d'opérateurs					
						I				
					5					
es					اي					
				ITTI KIRAN MENDAK	F					
obligatoires	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs					I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle				
Ħ	Nom	AGRIFREEZ			Autorité	ECOCERT FRA	NCE (FR-BIO-0	1)		
	Adresse	162 RUE DE LA GAI		•	Adresse	B.P. 47, 32600	, L'Isle-Jourdai	n		
2	Pays	France	Code IS	O FR	Pays	France	Code	ISO	FR	
Pays France Code ISO FR Pays France Code ISO FR L.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation • Distribution / Mise sur le marché										
בוו בו	• Préparation									
1	Distribution / Mise sur le marché L6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production:									
∺⊢										
artie										
ra!										
	– production de produits biologiques									
	– producti	on biologique avec u	ne productio	n non biologique						
4	1									
T	. , .		. ,			5/ 4	<u>.</u>			
I	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.									
I	I.7 Date, lieu				I.8 Validité		<u> </u>			
	Date	09 avril 2024 03:36:13 +02 (Europe/Brusse ls)	Nom et signature	ECOCERT FRANCE	Certificat va	lable du 23	3/01/2023 au		31/03/2026	
	Lieu	L'Isle-Jourdain								
	Licu	(FR)								
L										

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

	biologique et à l'étiquetage des prod	uits biologiques							
II.1 Répertoire des produit	rs								
Nom du produit	Code de la nomenclatur (CEE) n° 2658/87 du Con champ d'application du	re combinée (NC) visé au règlement iseil pour les produits relevant du règlement (UE) 2018/848							
Légume et légume prép	aré: Carottes surgelés vrac	Biologique							
Légume et légume prépa	Biologique								
Légume et légume prépa	aré: Céleri surgelés vrac	Biologique							
	aré: Haricots verts surgelés vrac	Biologique							
Légume et légume prépa surgelés vrac	aré: Mélange de légumes d'été	Biologique							
Légume et légume prépa soupe surgelés vrac	aré: Mélange de légumes pour	Biologique							
Légume et légume préporac	aré: Mélange de légumes surgelés	Biologique							
	aré: Petit pois surgelés vrac	Biologique							
Légume et légume prépa	Légume et légume préparé: Poireaux surgelés vrac Biologique								
II.2 Quantité de produits									
II.3 Informations sur les te	erres								
II.4 Liste des locaux ou des	s unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'	opérateurs							
II.5 Informations sur l'acti effectuées pour leur propi traitant restant responsab	vité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'op re compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les le de l'activité ou des activités effectuées	érateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont s activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-							
Activité Opérateur	Activité Opérateur Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5								
Préparation	Conditionnement: Légume et légume préparé	 Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées 							
Préparation	Conservation par le froid: Légume et légume préparé	 Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées 							
Préparation	Découpe: Légume et légume préparé	 Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées 							
Préparation	Mélange: Légume et légume préparé	 Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées 							
II.6 Informations sur l'acti 2018/848	vité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conform	ément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE)							
II.7 Liste des sous-traitants règlement (UE) 2018/848, c il n'a pas transféré cette re	s réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d lont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable e esponsabilité au sous-traitant	l'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du n ce qui concerne la production biologique et pour lesquelle							
II.8 Informations sur l'acc	réditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article	40. paragraphe 3. du règlement (UE) 2018/848							
Nom de l'organisme d'acc	ŭ								
Hyperlien vers le certifica		/5-0035.pdf							
II.9 Autres informations									
Seule la version électron	nique du certificat disponible au lien suivant :	evl fait foi							
Seule la version électron	nique du certificat disponible au lien suivant : pa.eu/tracesnt/directory/publication/organic-operator/inde	ex] fait foi.							